

Réf: Dossier N° 006445

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMINO COMMUNICATION »

Siège social Abidjan, Cocody, Dokui Mahou,lot 83,ilot 144

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMINO COMMUNICATION »

Objet : GRAPHISME ET PUBLICITÉ AUDIT ET CONSEIL EN COMMUNICATION Coaching en informatique FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES Fournitures de papier (ramettes) Développement Web et Mobile

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Dokui Mahou,lot 83,ilot 144

Dirigeant(s) : M ESMEL AMARY JEAN-YVES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02902 du 05/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20104/GTCA/RC/2021 du 05/08/2021

